

Passeport social - Carte TOTEM - Projet pilote

Centre Communal d'Action Sociale du Port

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure « rapprocher l'administration du citoyen par les NTIC » dont les objectifs sont de développer et moderniser les services d'intérêt général en direction de l'utilisateur (particulier, entreprise) en exploitant au mieux les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication et d'améliorer la qualité, la productivité, l'accessibilité et la disponibilité des services d'intérêt général.

Contacts

Centre Communal d'Action Sociale du Port
BP 2004
97821 Le Port Cedex
Tel : 02 62 42 87 00

Région Réunion – Direction TIC
MRST
100, route de la Rivière des Pluies
97490 Sainte Clotilde
Tél. : 02 62 92 29 39

Le projet Passeport Social, carte Totem consiste à mettre en service pendant les trois prochaines années une carte ville dont l'objectif général est de favoriser l'accès du plus grand nombre aux activités menées par le CCAS, la ville et le réseau associatif. Ce projet vise en particulier à favoriser cet accès selon la capacité de chacun, sur la base du quotient familial, tel que pratiqué par la Caisse d'Allocations Familiales. Ce projet prévoit la constitution d'un guichet unique auprès duquel, l'utilisateur pourra constituer son dossier avant de s'orienter vers les activités de son choix. A terme, la carte ville sera livrée à chaque portois, mais aussi à tous ceux, qui domiciliés ailleurs pratiquent une activité au Port.

Le projet ici présenté prévoit d'équiper le site central dans les locaux de la CCAS, 3 groupes scolaires, le portage des repas aux personnes âgées, deux personnes effectuant l'aide à domicile et une crèche gérée par la CCAS.

Les objectifs recherchés sont d'ordre :

- collectifs et sociaux en recherchant une amélioration des services rendus aux administrés
- politique et économique par l'image de modernité et de dynamisme économique véhiculé par la carte
- financiers pour une recherche du meilleur usage possible des équipements
- informationnels pour anticiper les actions à mettre en œuvre en connaissant les habitudes de fréquentation.

Quelques indicateurs :

Du point de vue qualitatif :

- Plus de souplesse dans l'accès aux équipements
- Meilleure gestion du budget de la famille
- Diminution de délit de vol ou rackets grâce au remplacement de la circulation d'argent liquide

Du point de vue qualitatif : l'objectif de près de 38 000 cartes est à atteindre

Ce projet pilote est une démonstration « en vraie grandeur » et est susceptible d'entraîner l'intérêt des autres communes de l'île pour ce type de produits.



Photo AMDR

Coût total éligible : 221 499 €

Participation de l'Union Européenne :
132 899 € (FEDER)

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

